

VIANDE BOVINE

Fiche filière

À retenir

La France reste le **1^{er}** producteur européen de viande bovine avec **1,4 million de tec**
 L'Italie a acheté **78 %** des bovins maigres de 4 à 14 mois exportés par la France
 La consommation apparente de viande bovine a diminué de **1,3 %** par rapport à 2018

ORGANISATION

- La filière bovine française compte en 2019 environ 138 000 élevages détenteurs d'au moins cinq vaches, pour 18 millions de têtes de bovins. Sont produits en particulier des broustards¹, bovins maigres élevés en pâture, et dans une moindre mesure des bovins engraisés, appelés gros bovins finis, dont les vaches représentent environ 50 %. Ces deux activités s'étendent sur des zones géographiques relativement distinctes.
- Les élevages de vaches allaitantes sont majoritairement de taille modeste : 64 % ont entre 5 et 50 places.
- Les gros bovins finis sont mis en marché par différents acteurs de la filière : des coopératives, des négociants et via les marchés aux bestiaux pour le reste (dans une moindre mesure).
- Le maillon abattage-découpe est dominé par un acteur de rang européen ; il traite près de 50 % des volumes abattus en France.

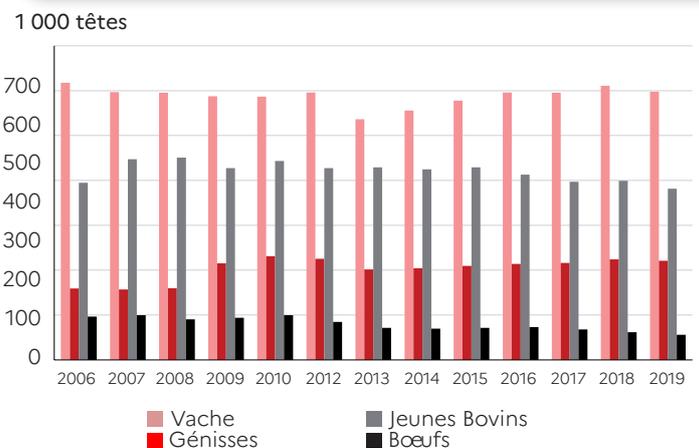
¹ Mâles et femelles de 4 à 10 mois, élevés en pâture avec leur mère jusqu'au sevrage.

PRODUCTION

- La France est le 1^{er} producteur européen de viande bovine (y compris viande de veau), devant l'Allemagne, le Royaume-Uni et l'Italie, avec 1,4 million de tec² (dont environ la moitié est issue de bovins de races allaitantes).
- Au 1^{er} janvier 2020, 5 régions de France cumulent, à elles seules, 74 % de l'effectif total de vaches allaitantes (races à viande) : Nouvelle Aquitaine, Auvergne-Rhône-Alpes, Occitanie, Bourgogne-Franche-Comté et Pays de la Loire.
- La production de viande bovine française est destinée principalement au marché national et, exprimée en têtes, se répartit comme suit : 57 % de vaches; 27 % de taureaux et jeunes bovins³; 11 % de génisses⁴; 5 % de boeufs⁵.

² Tonnes équivalents carcasse : unité employée pour évaluer de façon homogène les quantités de viandes produites, échangées (vif ou viande) et consommées ; kgec : kg équivalent carcasse ; ³ Mâles âgés de 10 à 24 mois ; ⁴ Femelles de plus de 12 mois et n'ayant jamais eu de veau ; ⁵ Mâles castrés âgés de plus de 12 mois.

Production française de bovins finis de 2006 à 2019

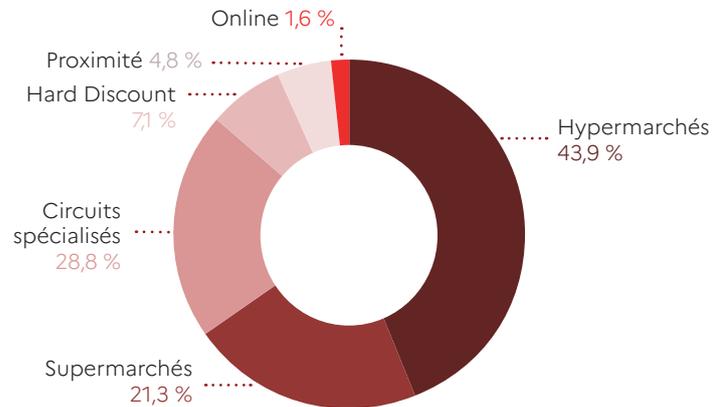




CONSOMMATION

- La viande bovine (viande de veau incluse) représente 27 % de la consommation à domicile de viandes, volailles et charcuteries fraîches en France en 2019.
- Sur l'année 2019, les Français ont consommé en moyenne et de façon individuelle 23 kgec de viande bovine (calcul par bilan, viande de veau incluse) soit une baisse de 1,3 % par rapport à 2018. Les Français sont ainsi les plus gros consommateurs de viande bovine de l'Union européenne.
- En 2019, la consommation à domicile de haché a diminué de 1,4 %, soit moins fortement que le piécé (-3,4 %).

Lieux d'achats de viande de boucherie (viande bovine, viande de veau incluse) des ménages français en 2019, hors RHD



Source : FranceAgriMer, d'après douanes françaises

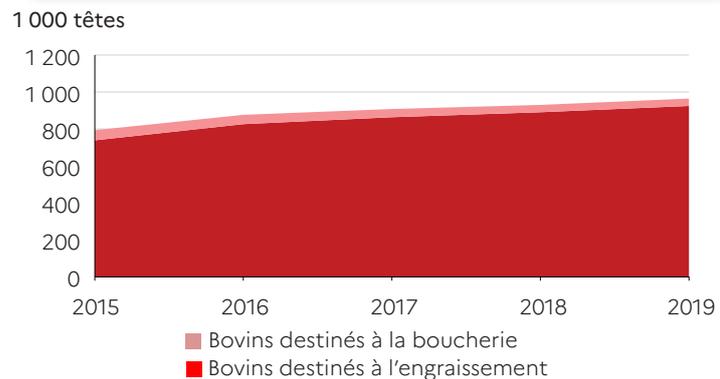


ÉCHANGES

- Les échanges d'animaux vivants et de viandes s'effectuent principalement au sein du marché européen (marché intra-UE).
- Les clients privilégiés de la France pour les animaux vivants sont l'Italie, l'Algérie et l'Espagne et dans une moindre mesure les autres pays du pourtour méditerranéen ; pour les viandes il s'agit surtout de l'Italie, la Grèce et l'Allemagne.
- Pour les animaux vivants, la France exporte au total 1,4 million de bovins (hors reproducteurs, veaux inclus), en majorité destinés à être engraisés. Les brouards (bovins maigres de plus de 160 kg, hors veaux), représentent la majorité des bovins français exportés, soit 924 000 bovins. Près des trois-quarts sont des mâles de plus de 300 kg (73 %). Ces bovins sont très majoritairement exportés vers l'Italie (87 % des brouards français en 2019). Les élevages naisseurs français sont donc fortement dépendants de la situation italienne.
- Les exportations de viande concernent principalement les viandes fraîches (84 % en volume du total des viandes exportées).
- Les importations françaises de viande concernent les viandes fraîches* (65 % en volume) ou congelées* (28 %). Au total en 2019, 337 400 tec de viande bovine ont été importées en France, en provenance principalement des Pays-Bas, d'Irlande, d'Allemagne, de Belgique et de Pologne (ces cinq pays représentant 78 % des volumes de viande bovine importés en 2019).

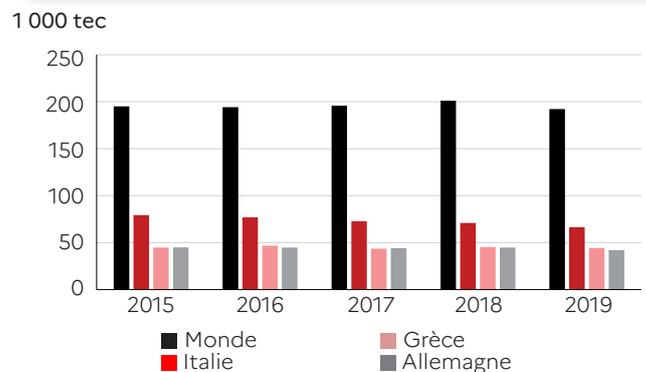
* viandes de veau incluses

Exportations françaises de bovins vifs de plus de 300 kg de 2015 à 2019



Source : FranceAgriMer, d'après douane française

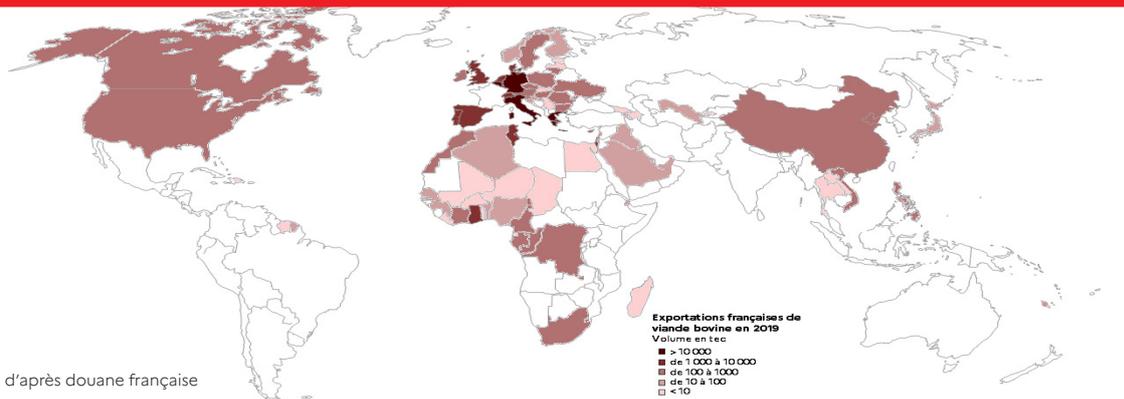
Exportations françaises de viande bovine fraîche de 2015 à 2019



Source : FranceAgriMer, d'après douane française



CARTE DES PRINCIPAUX MARCHÉS À L'EXPORTATION EN 2019



Source : FranceAgriMer, d'après douane française